

16 janvier 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

(Eurolist)

Par courrier du 15 janvier 2008, complété par un courrier du 16 janvier 2008, la société anonyme Orco Property Group (40 rue Pafebrück, L-8308 Capellen, Luxembourg), a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 janvier 2008, par suite d'une acquisition d'actions LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS, et détenir 1 121 522 actions LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS représentant autant de droits de vote, soit 7,58% du capital et 4,83% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 14 802 169 actions représentant 23 210 790 droits de vote.